



Genève, le 9 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité et de l'économie

Un nouvel outil pour signaler la criminalité sur Internet

L'Etat de Genève et le Ministère public ont fait de la cybersécurité un axe prioritaire de leur politique commune de lutte contre la criminalité. Désormais, un formulaire permet aux utilisateurs de signaler les incidents relatifs à la criminalité sur Internet.

Organisée par le département de la sécurité et de l'économie (DSE), une matinée de conférences et d'échanges destinée aux entreprises genevoises s'est tenue ce vendredi 9 mars 2018, afin d'évoquer sans tabous les [enjeux de la cybersécurité](#) et de les inciter à se prémunir des risques engendrés par la numérisation.

A cette occasion, la police cantonale genevoise a présenté [un nouveau dispositif](#) visant à répondre aux craintes et interrogations du public en matière de cybercriminalité. Sans remplacer une plainte pénale, ce [formulaire](#), disponible en ligne sur cybersecurite.ge.ch, permet désormais aux utilisateurs de signaler les incidents relatifs à la criminalité sur Internet. L'outil s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux associations.

En fonction du problème signalé, la police entrera en contact avec le demandeur afin de l'orienter vers un service spécialisé et de le conseiller sur les éventuels moyens de protection à mettre en place.

Tous les signalements seront analysés afin de détecter des séries ou des phénomènes. Au besoin, des avis, voire des alertes pourront être communiqués par les canaux médiatiques habituels.

Une collaboration est prévue avec les instances de la police fédérale, le service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) et la centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI).

Cette nouvelle plateforme est accompagnée d'un [matériel de prévention](#) développé en collaboration avec la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation, à l'intention des PME qui souhaitent engager le dialogue avec leur personnel et se prémunir des cyberattaques les plus fréquentes.

[D'autres événements](#) se dérouleront tout au long de l'année dans le domaine de la sécurité, auxquels le DSE s'associe pour poursuivre son action de prévention auprès des PME et du grand public.

Pour toute information complémentaire: M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, en contactant Mme Emmanuelle Lo Verso, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DSE,

T. 022 546 88 10 ou 079 955 44 29.